

Fonds régions et ruralité (FRR) : Priorité aux logements locatifs en Gaspésie

Carleton-sur-Mer, 27 janvier 2022 – Les membres de la Table des préfets des MRC de la Gaspésie consentent d'utiliser 2 millions de dollars provenant du *Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 1* pour stimuler la construction de logements locatifs à l'année dans les municipalités de la Gaspésie. Pour ce faire, un appel de projets sera lancé le 1er avril prochain et permettra aux promoteurs admissibles de recevoir une subvention de 5 000 \$ par unité locative construite, pour un maximum d'aide de 100 000 \$ par projet. Les détails et les modalités d'admissibilité de cet appel de projets seront dévoilés lors du lancement.

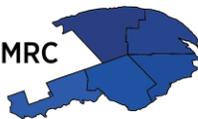
Cette initiative vise à stimuler le marché de logements locatifs considérant que l'offre actuelle ne répond plus aux besoins de la Gaspésie. Comme en témoigne les données démographiques publiées tout récemment par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), la grande popularité que connaît la région vient aussi exacerber la situation. Si la région est attractive, ce qui est de bon augure pour répondre aux défis de main-d'œuvre, elle doit aussi être en mesure de répondre aux besoins grandissants en matière de logements.

Le *Fonds régions et ruralité (FRR)* permet d'appuyer la réalisation de projets mobilisateurs qui ont un impact sur le territoire gaspésien. Par la décision d'investir des sommes importantes en logements locatifs, les préfets visent à soutenir les milieux dans la mise en place de conditions d'accueil gagnantes pour la population actuelle et les nouveaux arrivants. Ils répondent ainsi, non seulement à des besoins et enjeux locaux et régionaux, mais également à la *Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022*.

Comme l'explique Mathieu Lapointe, préfet de la MRC Avignon et président de la Table des préfets des MRC de la Gaspésie, « Depuis l'abolition des CRÉ, les MRC sont au cœur de la gouvernance en matière de développement local et régional et peuvent prendre toute mesure pour favoriser le développement sur leur territoire. Le logement est un enjeu économique et social de premier plan pour le développement de la Gaspésie. Les préfets décident non seulement d'y dédier des sommes du FRR volet 1, mais travaillent également avec leurs collègues maires afin de favoriser la mise en place de nouvelles initiatives pour contrer la pénurie de logements dans la région. »

Par exemple, une MRC a mis sur pied des programmes pour encourager la création de nouveaux logements en utilisant le FRR volet 4 et d'autres MRC de la région songent aussi à le faire. Certaines municipalités offrent également des incitatifs à la construction et d'autres emboîteront le pas.

Toujours selon monsieur Lapointe, « Nous espérons que ces initiatives auront des impacts très positifs pour améliorer l'accès au logement partout en région. Les municipalités et les MRC échangent de plus en plus entre elles afin de mettre en place des conditions favorables à la bonification du parc immobilier de la région. La solidarité et la concertation qu'entretient le milieu municipal seront bénéfiques pour mettre en œuvre des conditions gagnantes permettant de relever le défi certes de la pénurie de logements, mais aussi par ricochet celui du renversement démographique durable et du manque de main-d'œuvre. »



À propos de la Table des préfets et du Regroupement des MRC de la Gaspésie

Le Regroupement des MRC de la Gaspésie réunit les préfets, des maires et les directeurs généraux de MRC de la Gaspésie et travaille principalement à soutenir le développement de la région de façon durable en cohésion avec les municipalités et MRC de la Gaspésie. Par ailleurs, la Table des préfets des MRC de la Gaspésie est l'entité légale de l'organisation régionale et porte le nom usuel du Regroupement des MRC de la Gaspésie.

– 30 –

Pour information :

Mathieu Lapointe
Président de la Table des préfets des MRC de la Gaspésie
et du Regroupement des MRC de la Gaspésie
418.392.9261
mathieu.lapointe@mrcavignon.com

 [Regroupement des MRC de la Gaspésie](#)